

Fiche projet d'une formation du 1^{er} et du 2^e cycle en vue de l'accréditation

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023

VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation : Beaux-Arts de Marseille — INSEAMM

Diplôme national d'art option art

Caractérisation de la formation :

Intitulé de la formation : Art

Type de cursus : DNA

Évolution de la formation : Renouvellement avec restructuration légère : notamment, changement d'intitulés de parcours (ou mentions pour les formations du domaine de la culture), changement de contenus de formation

Réponses aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation :

1. Mieux définir les acquisitions des fondamentaux pour les artistes durant les trois années :

Dans un premier temps : Mettre en place un groupe de travail lors des prochaines réunions pédagogiques (avril 2023) pour mieux définir les acquisitions des fondamentaux durant les trois ans du cursus, en incluant le bilan du travail déjà mené cette année 2022-23 en première année pour ramener les fondamentaux au sein des modules ainsi que les premiers remaniements effectués cette année de la répartition des cours théoriques en premier cycle. S'appuyer sur la fiche RNCP correspondant au diplôme. Aboutir ce travail pour la maquette pédagogique de 2023-24 et expliciter ces fondamentaux identifiés au sein des textes consacrés à la description des études du Livret de l'étudiant-e (section "options et déroulement des études"). Dans un deuxième temps : bilan en fin d'année 2023-24 lors des réunions pédagogiques (conseil de perfectionnement), améliorations, veille. À reconduire chaque année.

2. Rendre plus lisibles les compétences et les savoir-faire à acquérir pour améliorer l'autonomie professionnelle des jeunes artistes dans la société contemporaine :

Rendre plus lisibles les compétences et les savoir-faire à acquérir pour améliorer l'autonomie professionnelle par le biais de l'écriture des descriptions de cours dans le Livret des enseignements (écrire non seulement sur les objectifs – rubrique en place – mais remanier la rubrique pour expliciter les acquis attendus). Reporter les acquis par le biais d'une

écriture explicite dans les appréciations sur les relevés de notes pour les modules professionnalisants, reporter les habilitations acquises dans les bases techniques, les expériences de stages, de mobilités et autres expériences sur le supplément au diplôme (supplément à mettre en place à partir du modèle existant ; renforcement de l'équipe administrative pédagogique en cours pour aboutir à cette mise en place, entre autres). Veille annuelle au moment de la mise à jour du Livret des enseignements.

3. Bien construire la concertation et la coordination entre les enseignant·e·s pour assurer un passage progressif vers le 2^e cycle Art :

Les équipes de coordination de l'École se renouvellent régulièrement en 1^{er} et 2^e cycle pour garantir un partage d'expérience et de responsabilités par un grand nombre de l'équipe. Une nouveauté dès 2022-2023 : les équipes de renfort autour des équipes de coordination (concrètement, chaque professeur·e est soit coordinateur·rice - 2 par promotion pour les 1^{ères} année et option art - soit participe à une équipe de renfort de coordination autour d'une promotion). Les réunions pédagogiques qui réunissent l'ensemble de l'équipe en début, milieu et fin de l'année permettent de travailler en plénières ou en groupes à géométrie variable, selon les besoins. Leurs montages et ordres du jour sont construits dès cette année de manière plus collégiale. Le CERVE rassemble plusieurs fois par an les équipes de coordination ; leur nombre par an, 3-4, sera renforcé dès 2023-24, dont une séance ciblée Conseil de perfectionnement. D'autres groupes de travail encore peuvent ponctuellement être mis en place pour travailler des questions spécifiques selon nécessité. Un sous-groupe de coordination "1^{er} cycle art et design" pourra se réunir régulièrement pour assurer le passage progressif vers le 2^e cycle et une meilleure prise en compte transversale inter-option ; le rythme des rencontres est à définir de manière collégiale.

4. Renforcer le réseau de partenariats des écoles supérieures d'art et de design de la région PACA, ainsi qu'un réseau de partenariats internationaux ciblés :

En 2023, l'École est partie prenante de la refonte des statuts et de la restructuration de l'association L'École(s) du Sud qui réunit huit écoles de la région (plus Monaco et Nîmes) dans la perspective de renforcer le travail en partenariat inter-écoles. Le service de stratégie internationale travaille sur un réseau de partenariats internationaux ciblés, notamment dans le cadre de Miramar, un réseau méditerranéen d'acteur·rice·s académiques, artistiques et culturel·le·s visant à soutenir le développement professionnel des jeunes artistes et travailleur·euse·s de l'art, et à créer des opportunités d'échanges culturels basés sur la solidarité, la réciprocité et l'hospitalité. Un projet transversal international-recherche sera déposé en mars 2022, dans le cadre d'un Programme Erasmus+ de renforcement des compétences (Italie, Croatie). L'objectif général du projet vise à promouvoir de nouvelles connaissances auprès d'étudiant·e·s, de jeunes diplômé·e·s et de jeunes professionnel·le·s actif·ive·s dans le secteur des productions artisanales/artistiques basées sur les nouvelles technologies. L'École s'inscrit progressivement au sein du réseau Elia (association européenne des écoles d'art et design). Trois typologies de partenariats internationaux sont donc ciblés : insertion professionnelle, recherche et institutionnel.

5. Inclure dans la politique de la formation, le souci des débouchés et de l'accompagnement des étudiant·e·s diplômé·e·s qui souhaitent intégrer le milieu du travail à la sortie du DNA :

Outiller et étendre les missions du service Professionnalisation et d'insertion professionnelle pour qu'il mette en place un suivi des diplômé·e·s DNA sortant·e·s qui ne poursuivent pas dans une autre formation, à commencer par : la constitution d'un annuaire et la mise en réseau inter-diplômé·e·s, la possibilité de coaching solidaire (partenariat *European coaching and mentoring council*), la proposition de modules d'accompagnement post-diplôme, la transmission d'opportunités (appels à projets, résidences...), l'accès aux ateliers de l'École pour des projets spécifiques.

Évolution du projet de la formation :

Principales évolutions et éléments de restructuration :

Plus que des éléments de restructuration, il s'agit de clarifications à mener, ce qui correspond aux recommandations (voir ci-dessus).

Les **évolutions** comprennent le **rapprochement avec AMU**. Un workshop en 2022 dans le cadre des Olympiades culturelles avec l'artiste invitée Chloé Serre (partenariat tripartite AMU-FRAC-Beaux-Arts) peut servir d'exemple ici.

Le **nouveau programme « Faire école- Luminy »** introduit en 2022-23 a pour objectif de **structurer la mobilisation concrète de l'étudiant-e comme acteur-riche de son école et de valoriser son engagement en lui attribuant des ECTS** (cf fiches formation). En premier cycle, chaque étudiant-e choisit son champ d'action en vue de l'obtention de crédits dédiés à ce programme. L'étudiant-e en deuxième cycle est aussi encouragé-e à s'engager.

Les **propositions de champs d'engagement** comprennent la participation active dans plusieurs champs, par exemple : au fonctionnement de La Source (récupérathèque de l'École) , à l'association étudiante (BDE), à la production des podcasts de l'École, aux projets environnementaux (jardin partagé, ruches...), aux cours de langue des signes française (LSF), aux instances de gouvernance de l'établissement comme délégué-e de classe, comme référent-e d'atelier, comme référent-e « Mission égalité », comme référent-e « Égalité des chances », comme référent-e « Bibliothèque », comme binôme d'un-e étudiant-e en échange international... Des propositions peuvent également venir des étudiant-e-s. Chaque champ a son/ses correspondant-e-s membre-s de l'équipe pédagogique, des services professionnels, d'étudiant-e-s mêmes, selon le cas de figure.

Autre principale évolution, la mise en place du **Parcours de professionnalisation**, qui dira son nom au sein du livret des enseignements dès 2023-24. Un premier travail de fond a été mené dès 2022-23 pour amener les modules professionnalisant au sein de la maquette pédagogique, soit en introduisant de nouveaux modules, soit en rendant l'existant plus lisible.

En 1^e année, **“kit communication”**, l'établissement du CV, lettre de motivation et portfolio en français et anglais, FLE ou LFS, à toute fin utile pendant le cursus et notamment dans la perspective d'une candidature pour un projet à l'international (stage ou séjour d'études) ; **“Entremise”**, pour aborder les questions de la médiation et la relation artiste-institution chez nos partenaires (FRAC, Mucem, VidéoChroniques), **“Prépresse 1”** pour la prise en main des logiciels nécessaires pour travailler l'ensemble des documents dans un principe de microédition autogérée.

En 2^e année **“Prépresse 2”** permet d'approfondir le traitement de documents et **“écosystèmes professionnels”** est une initiation notamment aux questions de droits d'auteur-riche. En année 3, **“écosystèmes professionnels”** pour une mise à niveau (évolution prévue pour l'année prochaine) et **“Tout terrain”** pour interagir avec des professionnel-le-s à l'École sur leurs lieux de travail. Des intervenant-e-s comprennent par exemple un avocat, un sociologue du champ de l'art, deux associations d'accompagnement d'artistes (Documents d'artistes PACA, Dos mares).

La **politique de l'enseignement de l'anglais** connaît une évolution dans ce sens, permettant aux étudiant-e-s de travailler avec des professionnel-le-s du milieu de l'art avec des contenus professionnalisants. **L'ensemble du Parcours de professionnalisation continuera à se structurer** pour les années à venir avec **une attention particulière portée sur la résonance avec la fiche RNCP du diplôme**.